

Stage de Chant Dhrupad & Yoga du son

Avec Arnaud Didierjean

FICHE D'INSCRIPTION

Je m'inscris au stage de chant Dhrupad & Yoga du son qui aura lieu du 07 à 10 h00 au 12 Juillet 2025 à 12H30 à Sauret-Besserve (63)

Email : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: _____

Je joins à ce courrier mon chèque d'arrhes de 250€ à ce courrier à l'ordre de : « Arnaud Didierjean » à

Envoyer à : **Arnaud Didierjean 184, route de la sioule 63390 Sauret-besserve**

Je compléterai le solde au 1er jour du stage, avant le début des cours*.

Par ma signature ci-dessous je confirme que : - j'ai pris connaissances des conditions générales (P.2) et je les accepte sans réserves.

Lu et approuvé le Signature

***voir les conditions générales pour les détails**

Conditions Générales

Accès aux stages

La réception, avant la date du début du stage, de la fiche d'inscription dûment remplie et signée est une condition d'accès aux stages.

Dans le cas exceptionnelle ou la date de prise de connaissance du stage ne permet pas cette condition, l'accès ne pourra être envisagé qu'après un entretien téléphonique au moins la veille du stage. Aucune inscription n'aura lieu le jour même du stage sans cette condition.

Frais pédagogiques

Délai de rétractation ou annulation

Sauf cas de force majeure dûment reconnue, un mois après la date de réception du chèque, le montant des arrhes est dû et sera encaissé à l'issue du stage.

Empêchement durant le cours du stage.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation ou doit la quitter de façon anticipée pour cas de force majeure dûment reconnue. Dans ce cas, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues, à proportion de leur valeur prévue initialement.

Solde des stages

Le solde des stages est à réglé avant le début des cours. Pour cela il est demandé de se présenter le 1er jour du stage au minimum 15 minutes avant l'horaire annoncé.

Toute rétractation ou non présence après engagement signée, en dehors d'un cas de force majeure entraine l'encaissement des sommes prévues par cet engagement sans aucun changement.

Enregistrement

Lors de certaines pratiques, les enregistrements sont autorisés et parfois même conseillés à celles et ceux qui veulent pratiquer chez eux (tout spécifiquement pour les stages de chant Dhrupad). Pensez donc à apporter un appareil enregistreur. Mais la possibilité est laissé à Arnaud Didierjean de refuser ou d'accepter que les cours soient enregistrés.

Confort

Merci d'amener votre tapis de yoga et autre confort pour l'assise dont vous avez l'habitude. veuillez bien

à amener ce qu'il vous faut pour votre confort.

Si l'assise au sol (zafu...), vous est, pour diverses raisons, difficile, inconfortable ou impossible, merci de me le signaler par mail avant le stage, afin que je mette à disposition ce qui vous est nécessaire.